

OBJET : Dénomination de la brasserie du Centre Educatif et Culturel.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que, dans sa partie Ville, le Centre Educatif et Culturel, sera désormais doté d'une brasserie et qu'il convient de dénommer cet établissement,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Sports/Loisirs/Jeunesse, Culture et Vie Associative,

A l'unanimité,

DECIDE de dénommer la brasserie du Centre Educatif et Culturel : « L'avant-scène ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,



[Signature]
Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 08/12/11
et de la publication le 01/12/11
Le Maire,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98